

NORME INTERNATIONALE 3427

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Hydrocarbures halogénés gazeux (gaz liquéfiés) — Prélèvement d'un échantillon

Gaseous halogenated hydrocarbons (liquefied gases) — Taking of a sample

Première édition — 1976-04-01

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 662.767 : 543.053

Réf. n° : ISO 3427-1976 (F)

Descripteurs : hydrocarbure halogéné, gaz liquéfié, essai, échantillonnage, préparation de spécimen d'essai.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration des Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3427 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 47, *Chimie*, et soumise aux Comités Membres en février 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Portugal
Allemagne	Hongrie	Roumanie
Autriche	Inde	Royaume-Uni
Belgique	Irlande	Suisse
Bulgarie	Israël	Tchécoslovaquie
Chili	Italie	Thaïlande
Égypte, Rép. arabe d'	Nouvelle-Zélande	Turquie
Espagne	Pays-Bas	U.R.S.S.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Hydrocarbures halogénés gazeux (gaz liquéfiés) — Prélèvement d'un échantillon

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie l'appareillage et le mode opératoire à utiliser pour prélever un échantillon pour laboratoire d'hydrocarbure halogéné gazeux (gaz liquéfié) à partir d'un conteneur (fût, cylindre, citerne, etc.).

2 PRINCIPE

Prélèvement d'un échantillon d'hydrocarbure halogéné dans un cylindre en acier inoxydable, préalablement nettoyé, séché et mis sous vide.

Le cylindre à échantillonnage est rempli avec la quantité prescrite et permise eu égard à la sécurité : des indications à ce propos seront données dans les Normes Internationales particulières aux produits concernés.

Cet échantillon doit être prélevé uniquement dans la phase liquide.

3 APPAREILLAGE

3.1 Matériel de prélèvement (voir figure 2).

3.1.1 Cylindre à échantillonnage, en acier inoxydable, capable de supporter une pression intérieure d'au moins 3 MPa* ou celle prescrite pour un produit particulier**, et de l'un des deux types représentés à la figure 1 :

a) cylindre à échantillonnage muni de deux vannes à pointeau reliées respectivement à deux tubes à l'intérieur du cylindre, l'un plongeant jusque presque au fond et l'autre court (longueur 30 mm);

b) cylindre à échantillonnage à une seule vanne et sans tubes à l'intérieur.

Le cylindre doit être conçu de façon à pouvoir être facilement nettoyé et séché, et la sortie de la (ou des) vanne(s) doit être munie d'un capuchon à utiliser pendant le transport. La capacité du cylindre dépend de la quantité de produit nécessaire pour l'exécution de toutes les analyses prévues. Cette quantité doit être faible par rapport à la quantité totale contenue dans le cylindre, afin d'éviter des variations dans la composition de la phase liquide.

NOTE — L'intérieur du cylindre doit être inspecté périodiquement. Si la surface n'est pas propre, la laver avec de l'eau et un solvant approprié, par exemple éthanol ou acétone.

Vérifier également l'étanchéité, par exemple par immersion dans l'eau, puis remplissage d'azote à 3 MPa* environ.

3.1.2 Tube de liaison, constitué par un tube, de préférence en acier inoxydable, de longueur appropriée, et muni de raccords filetés s'adaptant, d'une part, sur la vanne du conteneur d'hydrocarbure halogéné liquéfié et, d'autre part, sur la vanne du cylindre (3.1.1).

Tous les raccords doivent être équipés de garnitures en matière inattaquable par le produit à analyser.

3.2 Étuve électrique, réglable de 105 à 110 °C.

3.3 Balance, précise à 1 g.

3.4 Pompe à vide, pouvant amener rapidement la pression dans le cylindre (3.1.1) à 100 Pa*** environ.

3.5 Dessiccateur, pouvant contenir le cylindre (3.1.1), et garni d'un dessiccatif efficace.

3.6 Azote comprimé, propre et sec.

3.7 Bain réfrigérant, à température convenant au produit à échantillonner.

* 3 MPa = 30 bar

** S'il y a une réglementation nationale ou internationale à ce sujet, elle devra être respectée.

*** 100 Pa = 1 mbar